

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,

Au moment où nous allons affecter les enseignants dans le cadre de l'organisation de la future rentrée, nous voulons exprimer ici les préoccupations de nos collègues quant à la volonté gouvernementale affichée d'abandonner les dispositifs en place sur le « Plus de maîtres que de classes ».

Le temps de l'éducation est un temps long, et le travail engagé par les équipes pédagogiques doit être respecté. La suppression brutale des dispositifs dont l'efficacité est avérée, serait incompréhensible et néfaste.

Dans notre département le choix a été fait d'un travail d'analyse et de dotation au plus près des difficultés, réparant au passage des oublis, en particulier pour les écoles que l'on nomme parfois « orphelines ». Ces écoles qui ne sont ni en REP, ni en REP+, pourraient voir leur fonctionnement complètement bouleversé à quelques semaines de la préparation de la rentrée.

Devant les informations qui émergent, les personnels et les écoles qui ont fait le choix de s'investir dans ce nouveau dispositif sont dans le flou total.

Quelle sera l'organisation retenue pour la rentrée 2017 ?

Que deviendraient les professeurs des écoles affectés sur les dispositifs ?

A quelques semaines de la fin de l'année scolaire, une mesure aussi brutale et rapide ne pourrait que nuire au bon fonctionnement des équipes et des écoles et irait à l'encontre de la réussite des élèves.

La réforme des rythmes scolaires a souffert de n'être pas assez anticipée, elle a pu paraître si chaotique qu'il pourrait paraître sage de refermer le dossier pour longtemps. Pour le Sgen-CFDT, il n'y aurait rien de pire que de commencer ce mandat en ne prenant pas le temps d'une évaluation concertée, il n'y aurait rien de pire que de rester au milieu du gué, voire de multiplier des demandes contraires à l'intérêt de l'enfant et qui seraient sources d'une grande désorganisation.

Il faut poser enfin la question du temps de l'enfant dans sa globalité et sa continuité, et plus particulièrement celle de différencier le temps de classe selon l'âge et selon les besoins. Avec à la clé une vraie déconcentration de la journée scolaire et un allègement du temps de face-à-face des enseignants avec la classe entière.

Là aussi le travail engagé sur le terrain doit être respecté et ne doit pas être victime de précipitation.

Dans le cadre de la tenue de cette CAPD le Sgen-CFDT remercie les services de nous avoir communiqué les documents dans des délais confortables, ceci nous a permis d'exercer pleinement notre rôle.